



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

compétences

Question écrite n° 73547

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la décentralisation et de la fonction publique, chargé de la réforme territoriale sur le rapport du Commissariat général à l'égalité des territoires, demandé par le Gouvernement, et qui propose de transférer la totalité de la DGF aux intercommunalités, ainsi que la clause de compétence générale, afin de créer « moins d'un millier d'EPCI », dont les représentants seraient élus au suffrage universel, et à qui reviendraient à peu près toutes les compétences importantes, transformant *de facto* les communes en coquilles vides. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement et savoir s'il entend remettre en cause la commune qui est l'échelon irremplaçable de l'exercice de la proximité et de la citoyenneté. Elle tisse le lien social et assure les services publics essentiels à la population, et cela grâce à l'engagement et au dévouement remarquables des maires et de leurs équipes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73547

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Réforme territoriale

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 862

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)